COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 22 OCTOBRE 2025

Conseiller(e)s en exercice : Mme SULECK Josiane, M. LEBLANC Jean-Pierre, M. FOUQUET Gérard, PELERIAUX Fabrice, Mme MAGINET Véronique, M. DEHONDT Marc, Mme DUBOIS Brigitte, Mme CUSSENOT Suzanne, Mme POTTIER Marie-Claude, ~~Mme MOUTON Christine~~, Mme VERIE Nathalie, Mme LABROY Christine, M. TAVERNE Sébastien, M. LECERF Johan, M. GERMAIN Frédéric, Mme PIERARD Sophie, M. LECOCQ Pierre-François, ~~Mme TOUATI Leïla, Mme TAQUET Amandine~~, M. HASSELIN Bernard, Mme DEVOS Carole, Mme MAÎTREPIERRE Sylvie, Mme DUBOIS Géraldine, M. BARSOUM Marc, ~~Mme LEBEGUE Nathalie~~, M. LA GUERCHE Yves, Mme BAILLY Christel.

Conseiller(e)s ayant donné pouvoir : Mme MOUTON Christine pouvoir à Mme PIERARD Sophie, Mme TOUATI Leïla pouvoir à Mme SULECK Josiane,

23 Présent(e)s – 2 Procurations – 2 Absentes

I- Nomination du secrétaire de séance.

A la **MAJORITE** par 18 Voix Pour et 7 Abstentions (Mme Labroy Christine, M. Hasselin Bernard, Mme Devos Carole, Mme Maîtrepierre Sylvie, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc, Mme Bailly Christel), madame VERIE Nathalie est nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

II- Approbation des procès-verbaux des 18 Juin 2025 et 26 Août 2025.

A la **MAJORITE** par 18 Voix Pour et 7 Contre (Mme Labroy Christine, M. Hasselin Bernard, Mme Devos Carole, Mme Maîtrepierre Sylvie, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc, Mme Bailly Christel) les procès-verbaux des réunions des 18 juin 2025 et 26 août 2025 sont approuvés.

III- Suppression de 2 postes à « temps non complet » et création d'un poste à temps complet à raison de 35h/Semaine.

A l'**UNANIMITE** par 25 Voix Pour, le conseil municipal autorise la suppression de deux postes à temps non complet et la création d'un poste à temps complet dans le grade des adjoints administratifs.

IV- Convention de soutien 2025 de la Commune à l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache : aménagement de la place.

A la **MAJORITE** par 16 Voix Pour et 9 Contre (Mme Pierard Sophie + procuration, Mme Labroy Christine, M. Hasselin Bernard, Mme Devos Carole, Mme Maîtrepierre Sylvie, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc, Mme Bailly Christel), le conseil municipal autorise madame le Maire à signer la convention de soutien 2025 avec l'ADU et à verser au titre de cette convention la somme de 15000€.

V- Convention opérationnelle d'action foncière entre la commune et l'Etablissement Public Foncier (EPF) – pour l'acquisition et la déconstruction du bien sis 105 rue d'Assevent.

A la **MAJORITE** par 23 Voix Pour et 2 Abstentions (Mme Pierard Sophie + procuration), le conseil municipal autorise madame le Maire à signer la convention opérationnelle avec l'EPF pour l'acquisition et la déconstruction du bien sis 105 rue d'Assevent.

VI – Désaffectation et déclassement du domaine public communal de l'immeuble sis 1 rue de la Mairie (ancienne boulangerie).

A la **MAJORITE** par 18 Voix Pour et 7 Abstentions (Mme Labroy Christine, M. Hasselin Bernard, Mme Devos Carole, Mme Maîtrepierre Sylvie, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc, Mme Bailly Christel), le conseil municipal autorise le déclassement du bien sis 1 rue de la Mairie du domaine public, pour une incorporation dans le domaine privé de la commune.

VII- Séjour à la neige 2026- Participation financière des familles.

A la **MAJORITE** par 18 Voix Pour et 7 Abstentions (Mme Labroy Christine, M. Hasselin Bernard, Mme Devos Carole, Mme Maîtrepierre Sylvie, Mme Dubois Géraldine, M. Barsoum Marc, Mme Bailly Christel), le conseil municipal fixe à 310€ la participation financière des familles roséennes pour le séjour au ski 2026.

VIII- Demande de subvention exceptionnelle – Association Racines et Patrimoine.

A l'**UNANIMITE** par 25 Voix Pour, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle de 600€ à l'association « Racines et Patrimoine ».

IX- Demande de subvention exceptionnelle – Association « Musculation Barone ».

A l'**UNANIMITE** par 24 Voix Pour, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle de 930€ à l''association « Musculation Barone ».

X- Demande de subvention exceptionnelle – Association Cœur de Sambre Futsal.

A l'**UNANIMITE** par 25 Voix Pour, le conseil municipal autorise le versement d'une subvention exceptionnelle de 33000€ à l''association « Cœur de Sambre Futsal».

XI–Convention de partenariat entre la ville de Rousies et l'association Cœur de Sambre Futsal.

A l'**UNANIMITE** par 25 Voix Pour, le conseil municipal autorise à Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association « Cœur de Sambre Futsal ».

Rousies le 22 Octobre 2025.

VILLE DE ROUSIES (NORD)

Le Maire,
Josiane SULECK.